



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique agricole

Question écrite n° 20129

## Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le récent bilan publié par l'Organisation internationale de la vigne et du vin. Selon ce rapport, le vignoble européen a perdu en 2007 près de 36 000 hectares. Parallèlement à ce constat, il est observé une hausse des ventes des vins issus des pays émergents. Si de tels résultats peuvent être salués pour ces derniers, ils suscitent des interrogations pour la viticulture française. À cet effet, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en vue de promouvoir la viticulture française.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement a pleinement conscience des difficultés qui perdurent encore dans certaines régions viticoles. Ces difficultés régionales, qui n'affectent d'ailleurs pas seulement le vignoble français, expliquent l'arrachage d'une partie, modeste, du vignoble. Toutefois, on assiste depuis le début de cette campagne à une relative amélioration des cours des vins et à une progression des exportations, ce qui doit redonner confiance à une large majorité de producteurs. Diverses actions sont engagées, au plan national, pour répondre aux attentes des vignerons en difficulté, et le nouveau cadre issu de la réforme de l'Organisation commune de marché vitivinicole (OCM) donne aux États membres un éventail large de mesures pour redonner de la compétitivité à la filière et reconquérir des parts de marché. Le Gouvernement continue de préserver avec détermination les intérêts de la filière viticole dans la négociation communautaire des règlements d'application de l'OCM. De plus, un plan de modernisation de la filière sera mis en oeuvre dans les prochaines semaines. Ce plan définira un programme d'actions qui ont été arrêtées en étroite collaboration avec les organisations professionnelles. Ces mesures ne se limiteront pas au soutien des viticulteurs en difficulté, mais s'étendront également à des actions structurantes, seules capables de donner une pleine compétitivité à la filière viticole. L'objectif de ce plan, souhaité par le Président de la République, est de redonner à la viticulture française toute sa place dans un marché mondial en expansion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20129

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2008, page 2929

**Réponse publiée le :** 3 juin 2008, page 4657